

Berne, le 8 juillet 2022 / chu
220615_vis_workshop_résumé

Compte rendu de l'atelier « Visites » du 15 juin 2022

Mesdames, Messieurs, chères et chers Collègues,

Vous avez été nombreux à participer à l'atelier du 15 juin 2022, ce qui nous réjouit et a contribué au succès de cette journée.

À ce propos, nous souhaitons revenir brièvement sur certaines **conclusions** :

- **Les visites d'établissements ne sont pas des contrôles** : elles ont pour but d'aider et de soutenir les établissements de formation postgraduée dans leur mission de formation.
- **Les questionnaires de visite** : les médecins en formation doivent pouvoir remplir le questionnaire sans être influencés par des tiers (poser la question lors de la visite). Il serait pertinent de mieux coordonner la remise du rapport de visite et des questionnaires.
- **Les petits établissements de formation postgraduée** : lors de la visite d'établissements de formation de petite taille, il est possible de demander qu'un expert hors discipline soit présent, étant donné que la personne responsable de l'établissement de formation postgraduée et celle responsable de la visite se connaissent souvent bien.
- **La pression économique** : l'équipe de visite devrait faire preuve de compréhension pour la pression économique à laquelle les établissements de formation sont soumis.
- **Le financement de la formation postgraduée structurée** : il s'agit de contrôler si le montant garanti par la Convention sur le financement de la formation médicale postgrade (CFFP) est véritablement attribué à la formation postgraduée structurée.

Enfin, nous invitons les responsables de visite des sociétés de discipline médicale à vérifier s'ils ont des visites en suspens et à convenir le plus rapidement possible d'une date de visite.

En cas de besoin, Mme Carol Hunziker (carol.hunziker@siwf.ch), vous fera volontiers parvenir une liste des visites en suspens.

Un grand merci pour votre soutien et votre engagement. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos retours d'expériences ou commentaires au sujet des visites d'établissements.

Nous restons bien entendu à votre entière disposition pour de plus amples informations et vous adressons, Madame, Monsieur, chères et chers Collègues, nos salutations les meilleures.



Dre Monika Brodmann Maeder, p.-d. et MME
Présidente



Christoph Hänggeli, avocat, MPA unibe
Directeur